

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:*  
**Lauber & Fils S.A., Prangins**
2. *Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:*  
CHF 500'000
3. *Nouvelle valeur nominale du capital-actions:*  
CHF 100'000
4. *Décision de réduction par:* l'assemblée générale extraordinaire
5. *Date de la décision:* 15.11.2005
6. *Echéance de préavis des créances:* **24.01.2006**
7. *Adresse pour la déclaration des créances:* Lauber & Fils S.A., 1197 Prangins
8. *Indication:* Les créanciers peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9. *Remarques:* La réduction du capital-actions s'effectue par destruction de 400 actions de nom. CHF 1'000.- et par remboursement en espèces de CHF 400'000.- aux actionnaires. Selon le rapport de révision spécial de la Trevag Treuhand- und Revisions AG, Münsingen, les prétentions des créanciers sont entièrement couvertes malgré la réduction du capital-actions à CHF 100'000.-.

Michel Stavro, Fürsprecher und Notar  
3000 Bern 7

(03115946)